

REPORTING RÉGLEMENTAIRE DES ENTITÉS D'ASSURANCE SOUS SOLVABILITÉ 2

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA219	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	2770,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 04/07/2024 au 05/07/2024

OBJECTIFS

- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie, de la comptabilisation des assurances.
- Préparer l'ensemble des états liés aux exigences Solvabilité II en respect du calendrier des reporting.
- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'exposé et les exercices permettent de préparer efficacement les états réglementaires.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Présentation détaillée des états réglementaires annuels
 - 1. QRT (Quantitative Reporting Template) de nature comptable
 - 2. QRT de nature SCR-MCR (Solvency Capital Requirement - Minimum Capital Requirement)
 - 3. QRT techniques et de réassurance
 - 4. QRT relatifs aux actifs
- B. Présentation détaillée des états nationaux spécifiques
 - 1. ENS (Etats spécifiques) comptable
 - 2. ENS prudentiels et statistiques
- C. Présentation des enjeux du contrôle prudentiel
 - 1. Limites et mérites de S1
 - 2. Organisation des 3 piliers S2
 - 3. Focus sur le bilan économique et le calcul du SCR
- D. Présentation de la documentation mise à disposition par l'EIOPA
- E. Panorama général du reporting prudentiel
- F. Présentation du planning réglementaire et des exigences EIOPA (European Insurance and Occupational Pensions Authority) et BCE (Banque Central Européenne)
 - 1. Année 2017
 - 2. Années suivantes
- G. Présentation du bilan économique
 - 1. Règles d'établissement du bilan économique
 - 2. Modalités pratiques de mises en oeuvre
- H. Présentation détaillée DES RAPPORTS à produire
 - 1. RSR (Regular Supervisory Report)
 - 2. SFCR (Solvency Financial Condition Report)

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables en charge des états réglementaires

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AE002 - AE012

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

2770,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 18:13